

DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS DE LILLE 1

-Promotions 2007, 2008, 2009 et 2010-

Juillet 2013

REPERTOIRE DES SIGLES

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

BDI : Bourse Docteur Ingénieur

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CNU : Conseil National des Universités

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

CV : Curriculum Vitae

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Approfondies

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

SEG : Sciences Économiques et Gestion

SES : Sciences Économiques et Sociales

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SISE : Système d'Informatique de Suivi des Étudiants

SSM : Sciences de la Structure et de la Matière

STSI : Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur

SVST : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre

Chapitre 1

PRESENTATION DE L'ETUDE

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle interroge les diplômés de l'Université des Sciences et Technologies - Lille 1 titulaires d'un doctorat depuis la promotion 1992. La présente étude concerne les promotions 2007, 2008, 2009 et 2010.

I - Les objectifs de l'étude

Dans un premier temps nous présenterons au travers d'une série de graphiques le processus d'insertion professionnelle.

Nous nous intéresserons ensuite à la situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat en décrivant les catégories d'emplois occupés, le secteur d'activité, le lieu d'emploi, les indicateurs de salaire et le jugement porté sur l'emploi occupé.

II - La population étudiée

La population est constituée de diplômés français et étrangers ayant obtenu un doctorat à Lille 1 en 2007, 2008¹, 2009 ou 2010. La promotion est définie par le fait de soutenir durant l'année civile : appartient donc à la promotion référencée tout étudiant soutenant sa thèse de doctorat entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année considérée.

Ce rapport traite de l'ensemble des docteurs. Deux rapports complémentaires sont consacrés pour l'un à l'analyse du devenir professionnel des docteurs de nationalité française pour l'autre à l'analyse des docteurs de nationalité étrangère.

III - Techniques d'enquête et taux de réponse

Le fichier d'enquête a été construit à partir de plusieurs sources d'informations : le fichier scolarité de Lille 1, les renseignements fournis par les directeurs de thèse, les informations recueillies sur internet (annuaires, CV en ligne, etc.).

Les enquêtes ont été réalisées par voie téléphonique essentiellement, mais aussi par courriel.

Le taux de situation connue est de 76 %. Ce taux correspond essentiellement au taux de réponse des enquêtés, complété par les informations recueillies (surtout par Internet) quand celles-ci étaient certaines (CV en ligne daté, annuaire d'établissement, etc.). Le tableau 1 présente les taux de réponse pour l'ensemble des docteurs, les tableaux 2 et 3 détaillent les taux de réponses par nationalité ; quant au tableau 4, il précise les taux de réponse par discipline SISE.

¹ L'enquête de la promotion 2008 a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures (ORES) du PRES Université Lille Nord de France.

Tableau 1

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010

Ensemble des docteurs.

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	190	183	210	222	805
Effectif répondant	150	146	168	149	613
Taux de réponse	79%	80%	80%	67%	76%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 2

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010

Docteurs de nationalité française.

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	132	129	114	111	487
Effectif répondant	112	117	99	97	425
Taux de réponse	85%	91%	87%	87%	87%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 3

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010

Docteurs de nationalité étrangère.

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	58	53	96	111	318
Effectif répondant	38	29	69	52	188
Taux de réponse	65%	55%	72%	47%	59%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 4

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010

Par catégorie SISE.

Promotion	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG
Effectif enquêté	222	349	132	45	57
Effectif répondant	180	254	96	38	45
Taux de réponse	81%	73%	73%	84%	79%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

IV - La pondération des fichiers et leur traitement

Après correction, les fichiers ont été cumulés puis pondérés selon les taux de réponse par nationalité et par discipline SISE. Cette opération permet de reconstituer la population enquêtée dans ses caractéristiques principales et d'éliminer les biais dus aux différences de taux de réponse.

Les effectifs cumulés permettent de fournir des pourcentages valides sur le plan statistique dès que l'effectif atteint les 30 répondants (dans les tableaux, effectifs d'au moins 35 du fait de la pondération).

V - Regroupements disciplinaires

Les docteurs ont été regroupés selon la discipline SISE de leur doctorat. Cette classification a été retenue car elle est cohérente d'un point de vue disciplinaire (alors que la classification par École doctorale l'est davantage d'un point de vue administratif).

La discipline SISE SSM (Sciences et Structures de la Matière) regroupe les doctorats suivants : molécules et matières condensées, optique et lasers, physico-chimie, atmosphère ; sciences des matériaux ; mathématiques appliquées, mathématiques pures et histoire et épistémologie des sciences.

La discipline STSI (Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur) regroupe les doctorats suivants : mécanique énergétique matériaux ; automatique, génie informatique, traitement du signal et des images, micro et nanotechnologie acoustique et télécommunication ; informatique ; génie électrique ; génie civil.

La discipline SVST (sciences de la vie, sciences de la Terre) regroupe les doctorats suivants : géosciences, écologie, paléontologie ; océanographie ; sciences de la vie et de la santé.

La discipline SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) regroupe les doctorats suivants : sociologie ; géographie, aménagement et urbanisme ; préhistoire.

La discipline SEG (Sciences Economiques et Gestion) : doctorat sciences économiques, doctorat sciences de gestion.

VI - Description de la population étudiée

87% des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 ont réalisé un doctorat en sciences dont 43% en STSI ; les docteurs de Sciences Economiques et Sociales (SES) représentent 13% des effectifs. Ainsi parler des docteurs de Lille 1 revient essentiellement à parler des docteurs scientifiques. On compte par ailleurs une large majorité d'hommes (68%).

28% des docteurs sont titulaires d'un titre d'écoles (écoles d'ingénieur principalement), cette information sera importante dans l'interprétation des résultats. Enfin, 86% a obtenu un financement pour réaliser leur doctorat.

Tableau n°4 : Description de la population étudiée.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Répartition par :	Effectifs	(%)
Discipline SISE		
SSM	222	28%
STSI	349	43%
SVST	132	16%
SHS	44	6%
SEG	57	7%
Total	804	100%
Genre		
Homme	537	67%
Femme	266	33%
Total	804	100%
Type Bac+5*		
DEA Master recherche	526	72%
École d'ingénieurs	204	28%
Total	730	100%
Financement du doctorat		
Oui	86%	600
Non	14%	97
Total	100%	100%

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Chapitre 2

PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

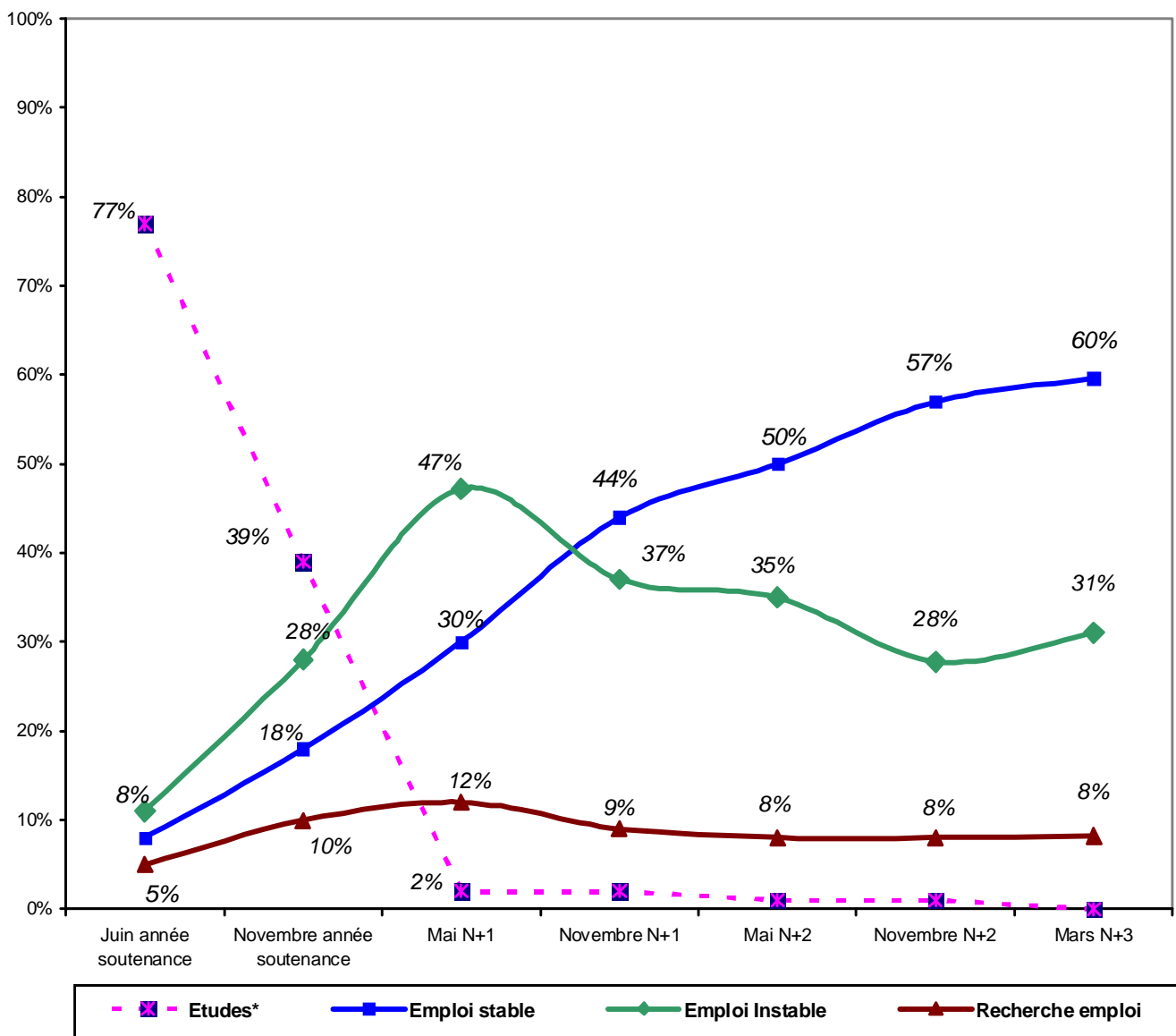
I - Évolution des situations d'ensemble.

☞ Le taux de situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou CDI ainsi que quelques indépendants) augmente de manière progressive (en particulier durant la première année qui suit l'année de soutenance) et représente près de 60 % des situations à la fin de la période étudiée.

☞ Le taux de situation d'emplois instables (statut de contractuel ou CDD) augmente de manière quasi continue au fil des soutenances et durant la première partie de l'année suivant l'obtention du doctorat. Ce taux décroît, par la suite pour s'établir à 30% en fin de période.

☞ Le taux de situation de recherche d'emploi connaît un pic de 12% l'année suivant l'obtention du doctorat et se stabilise par la suite autour de 8%.

Graphes n°2 : Évolution des situations des docteurs.



* situation d'études et d'études et d'emploi pour des doctorants financés tant que le doctorat n'est pas obtenu

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

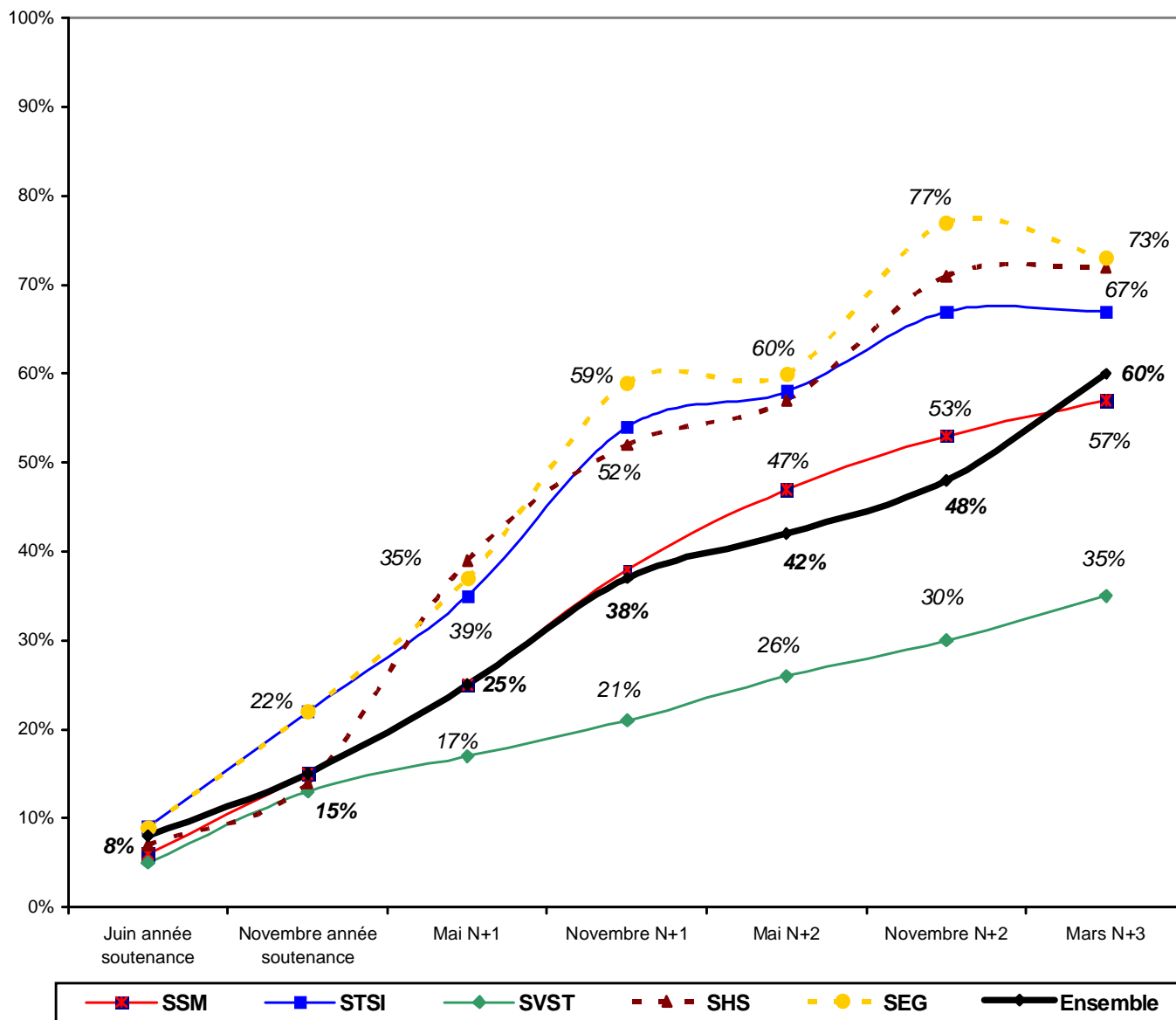
II - Évolution des situations d'emplois stables (parmi toutes les situations).

☞ Le taux de situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou CDI), chez les docteurs SSM suit l'évolution du taux de situation d'emploi stable de l'ensemble de la population étudiée. 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat, 60% des docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 sont dans cette situation.

☞ Les docteurs des SVST connaissent un taux de situation d'emplois stables plus faible que les autres. Un an après la soutenance (Nov N+1), ce taux s'élève à 21%. Par ailleurs, seulement 35% d'entre eux sont en situation d'emplois stables, 30 mois après l'obtention du doctorat.

☞ Les docteurs des SHS et SEG sont ceux qui connaissent les taux de situation d'emplois stables les plus élevés (73%) ; ce constat s'explique notamment par le fait qu'une partie de ces docteurs étaient déjà en emploi avant de soutenir (voire avant de commencer) leur thèse.

Graphique n°3 : Évolution de la part des situations d'emplois stables.



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

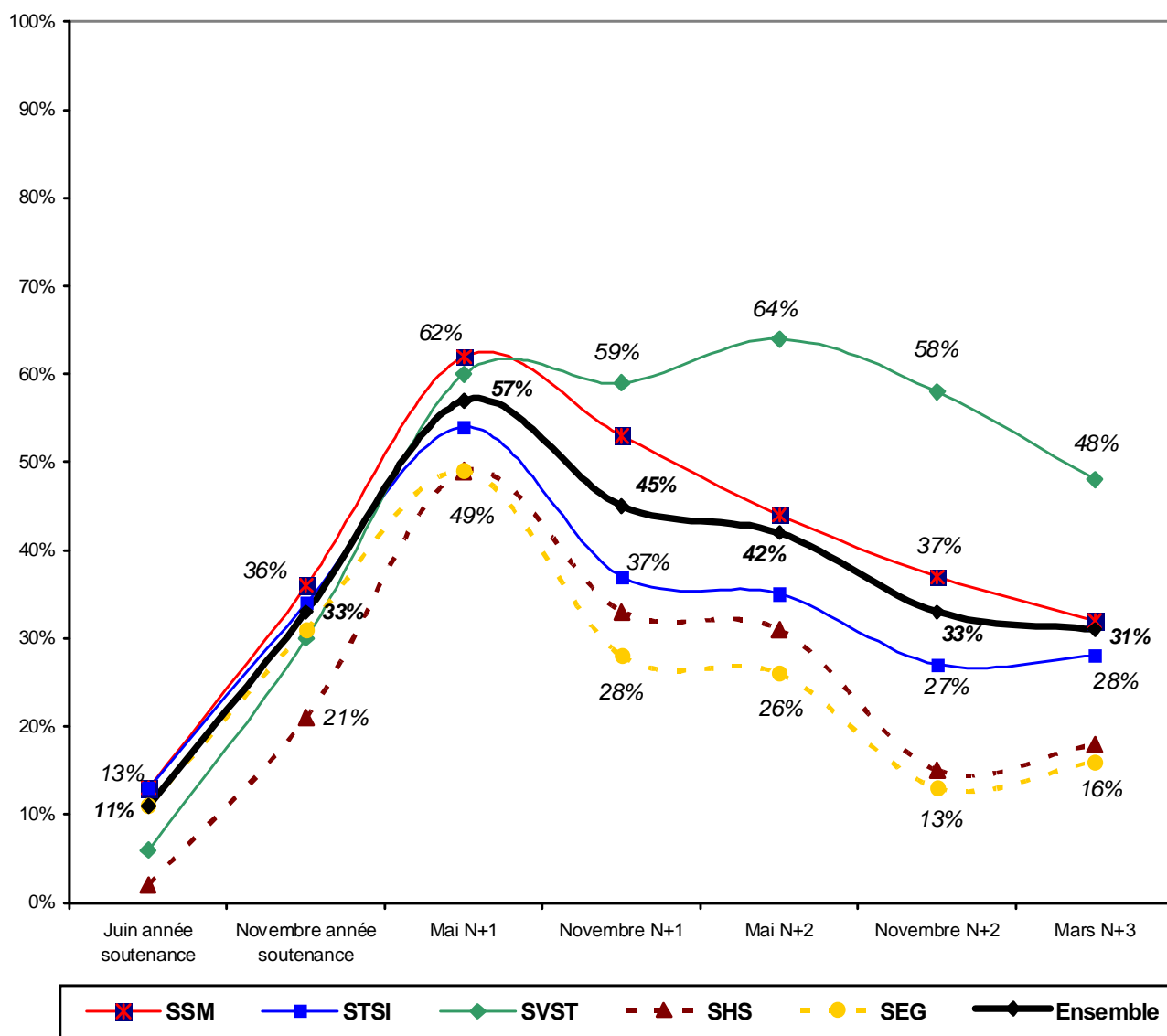
III - Évolution des situations d'emplois instables (parmi toutes les situations).

☞ Pour l'ensemble des docteurs, le taux de situation d'emplois instables (statut contractuel ou CDD) augmente durant l'année N, au fur et à mesure des soutenances et finit par culminer à près de 60%. Cependant ce taux baisse très rapidement par la suite et s'élève, 30 mois après l'obtention du doctorat, à 30% pour l'ensemble de la population.

☞ Les docteurs des SVST se singularisent par le taux de situation d'emplois instables le plus élevé. Cette situation est connue par 62% d'entre eux 6 mois après la soutenance de doctorat et si ce taux baisse par la suite c'est de manière beaucoup plus lente que pour les autres docteurs. La part importante d'emplois de « Post doctorants » occupés par ces docteurs explique en grande partie leur taux élevé d'emplois instables.

☞ Les docteurs des SHS et SEG restent ceux dont le taux de situation d'emploi instable reste le plus faible tout au long du processus d'insertion professionnelle (pour les raisons évoquées précédemment).

Graphes n°4 : Évolution de la part des situations d'emplois instables.



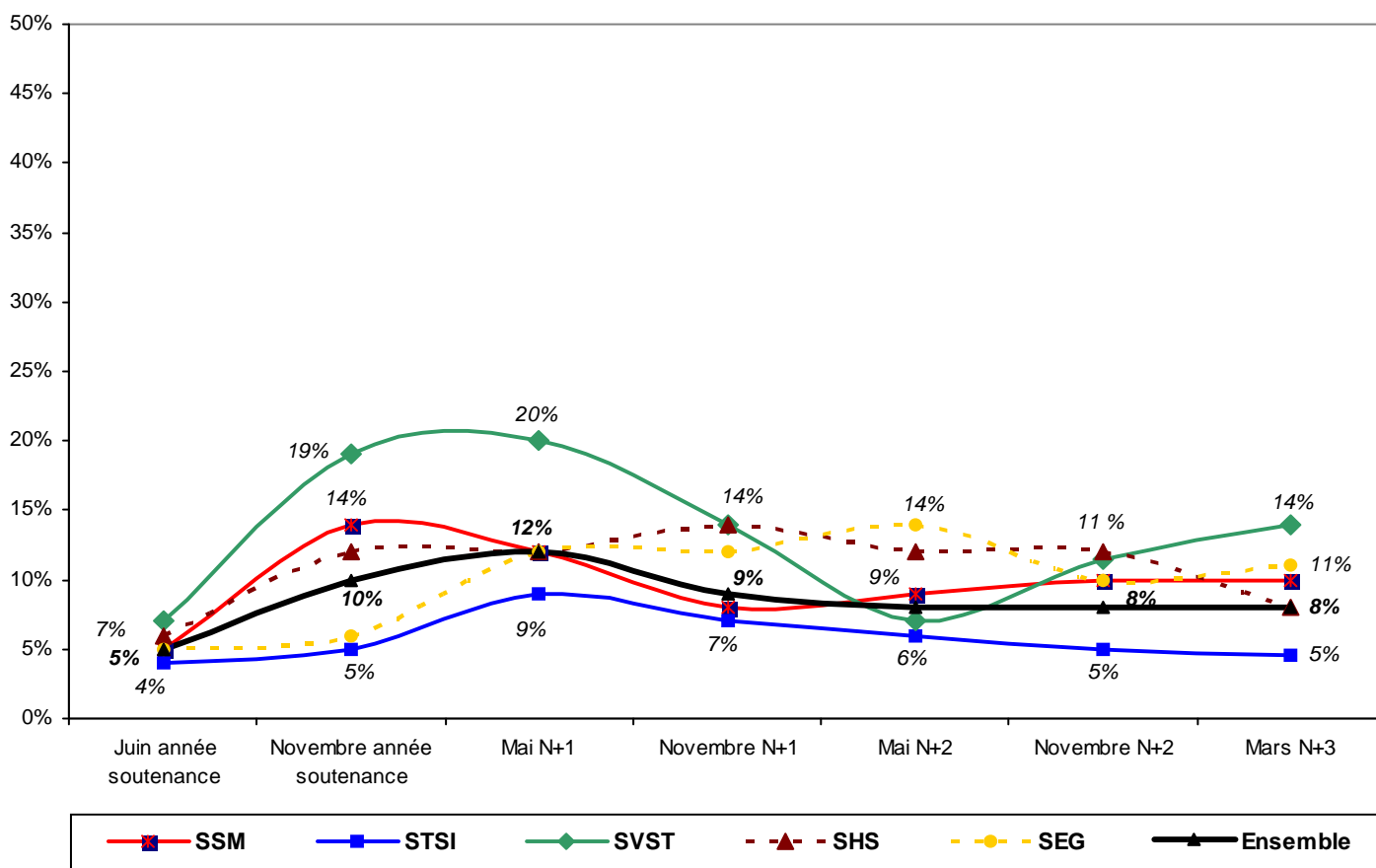
Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

IV - Évolution des situations de recherche d'emploi (parmi toutes les situations)

☞ L'analyse de l'évolution du taux de recherche d'emploi (quasi équivalent au taux de chômage) au fil du temps ne nous permet pas de dégager une tendance d'ensemble. Comme pour les années précédentes, ce taux évolue de manière discontinue, hormis pour les docteurs de STSI.

☞ Les docteurs de SVST se distinguent par un point haut plus important que celui des autres docteurs ; 6 mois après l'année de soutenance (mai N+1), 20% des docteurs des SVST sont en situation de recherche d'emploi.

Graphes n°5 : Évolution de la part de situation de recherche emploi



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

V - Evolution de l'insertion professionnelle entre 2007, 2008 et 2009, 2010.

☞ L'évolution des situations de l'ensemble des docteurs entre 2007/2008 et 2009/2010 montre globalement les mêmes tendances.

☞ Le taux de situation d'emplois instables atteint un pic, 6 mois (environ) après l'obtention du doctorat, soit 57% des situations à cette date. Ce taux diminue rapidement par la suite. A la fin de la période, l'emploi instable représente 30% des situations d'emploi.

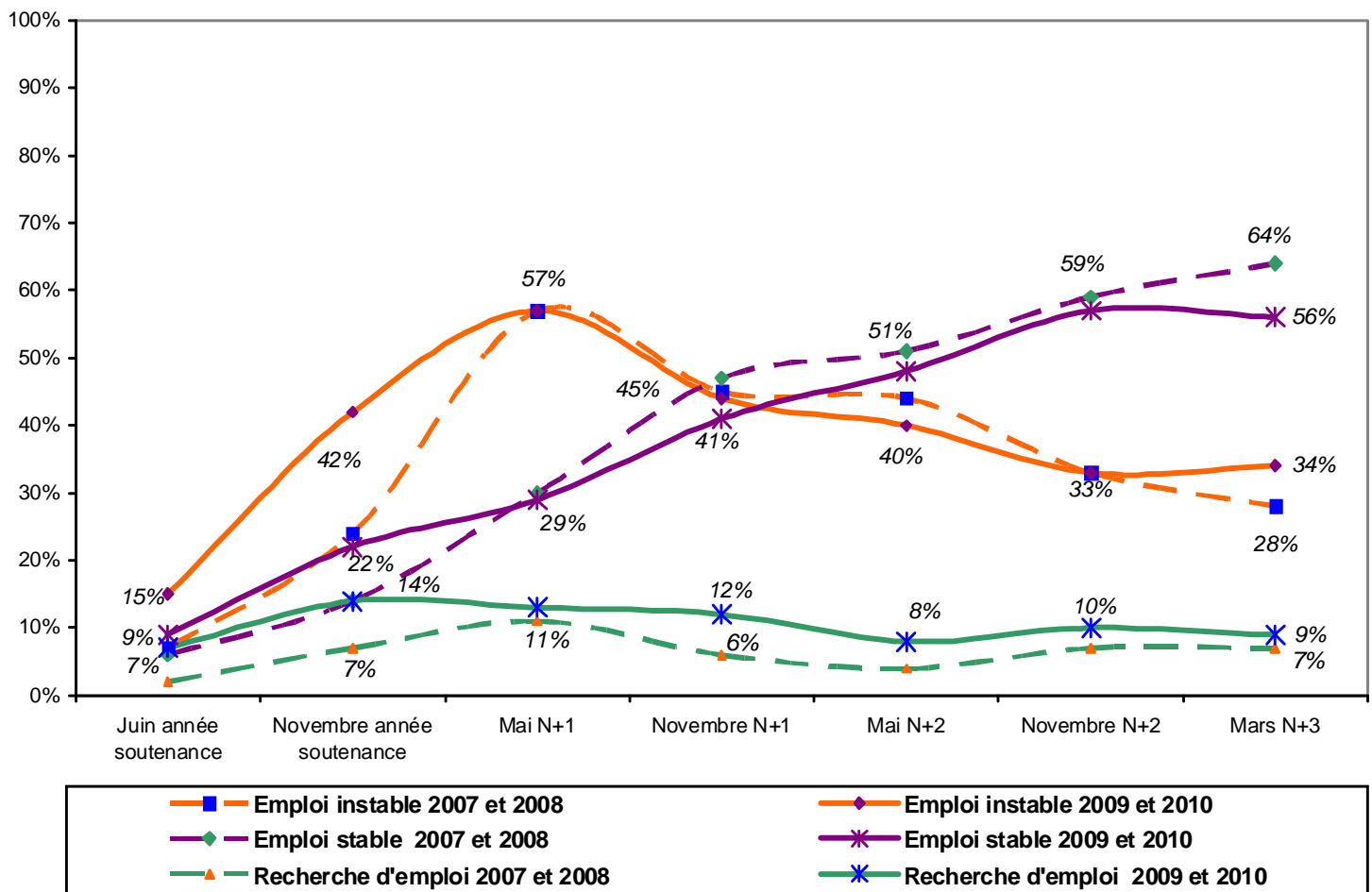
☞ On note toutefois, des disparités concernant les taux de situation d'emplois stables et de recherche d'emploi entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010.

☞ Pour les docteurs des promotions 2009 et 2010 le taux de situation de recherche d'emploi est plus élevé tout au long du processus d'insertion professionnelle que pour les docteurs des promotions 2007 et 2008.

☞ Concernant le taux de situation d'emplois stables, il reste plus important chez les docteurs de 2007 et 2008 : 64% d'entre eux sont en situation d'emplois stables contre 56% des docteurs des promotions 2009 et 2010.

☞ La crise économique et financière de 2008 semble donc avoir affecté le processus d'insertion professionnelle des docteurs de 2009 et de 2010, les exposant, de manière plus fréquente, aux emplois instables et au chômage.

Graphes n°6 : Evolution de la situation des docteurs ; comparaison des promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010



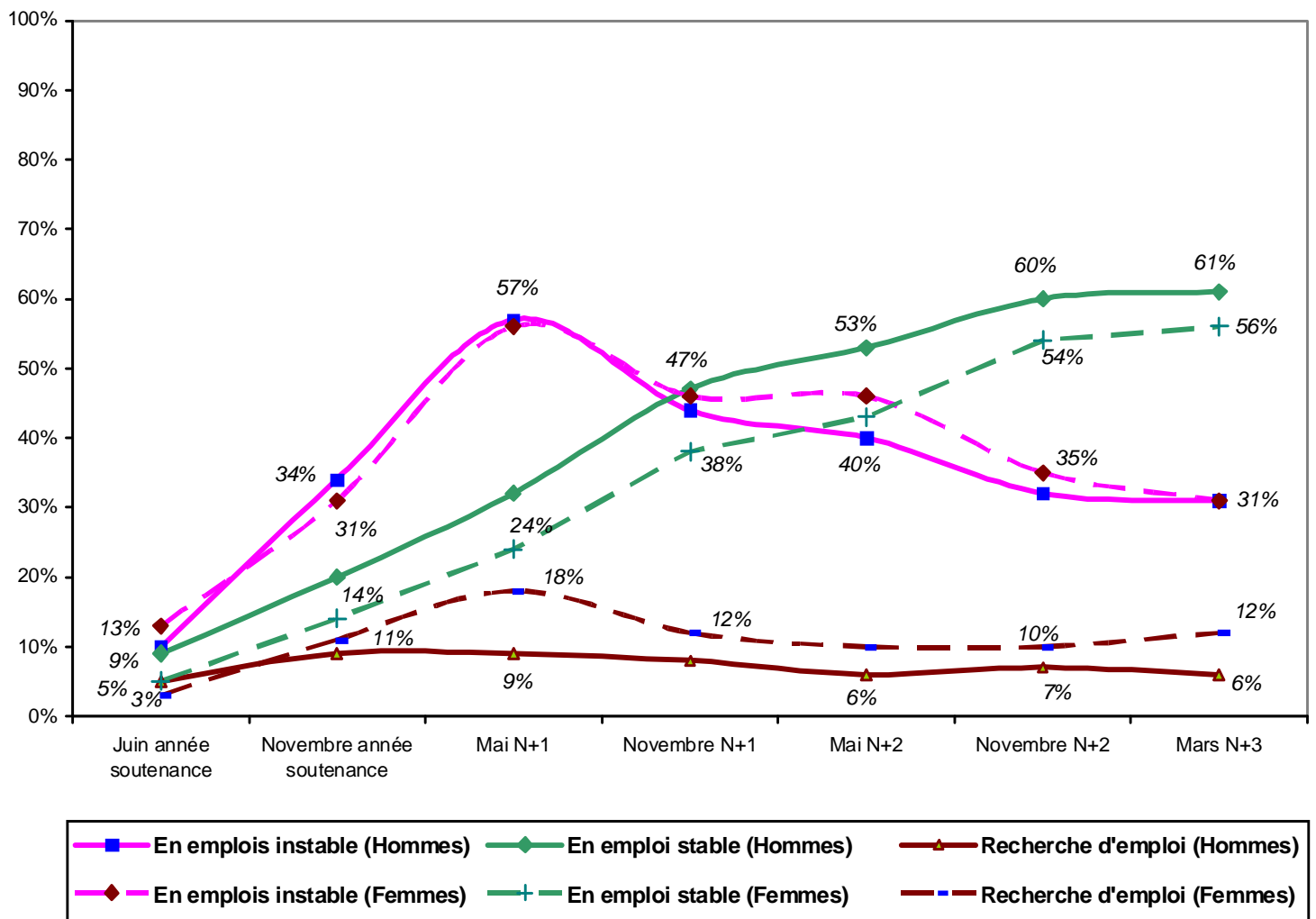
Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre.

☞ L'insertion professionnelle des hommes et des femmes de la population étudiée, semble suivre globalement, les mêmes tendances ; le taux de situation d'emplois instables évolue notamment de façon similaire pour les hommes et les femmes.

☞ Il n'en reste pas moins que les femmes restent dans des situations plus défavorables que les hommes ; le taux de chômage des femmes reste en particulier plus élevé que celui des hommes, durant toute la période observée. Ces disparités sont identifiées dès la première année suivant l'obtention du doctorat : 18% des femmes sont en situation de chômage tandis que seulement 9% des hommes connaissent cette situation ; 30 mois environ après l'obtention du doctorat, ces taux passent respectivement à 12% et 6%

Graph n°7 : Evolution de la situation professionnelle selon le genre



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

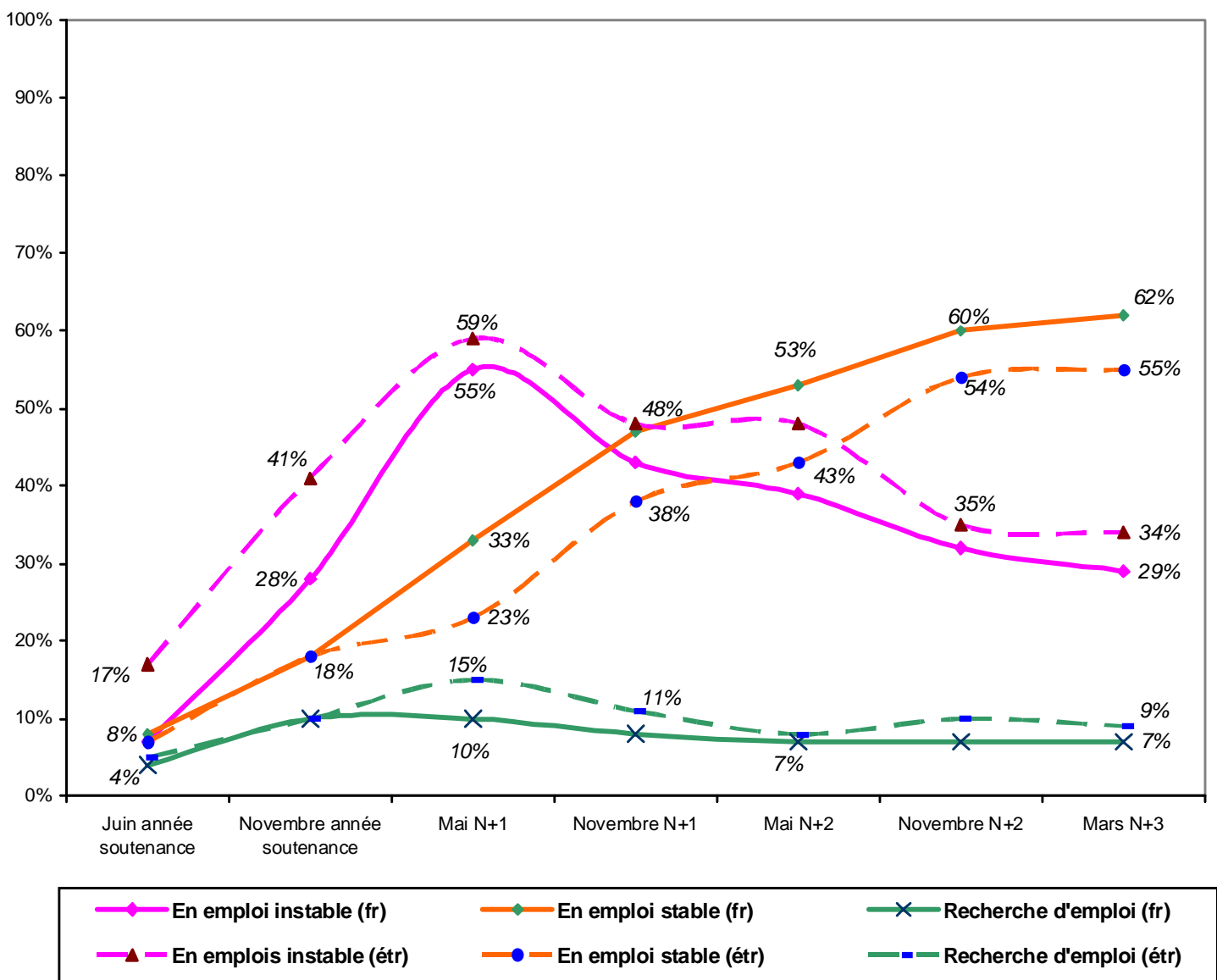
VII - Evolution des situations professionnelles selon la nationalité.

☞ Bien que présentant les mêmes tendances sur la période observée, les docteurs de nationalité étrangère sont des situations plus défavorables.

☞ L'écart de taux de situation d'emplois stables se creuse très rapidement. En novembre de l'année qui suit l'année de soutenance, si 48% des docteurs de nationalité française sont en emploi stable, 48% des docteurs de nationalité étrangère sont en emploi instable.

☞ Le taux de recherche d'emploi des docteurs de nationalité étrangère, bien que proche de celui des docteurs de nationalité française est plus élevé tout au long du processus d'insertion professionnelle. A la fin de la période étudiée 9% des docteurs de nationalité étrangère sont en situation de recherche d'emploi contre 7% des docteurs de nationalité française.

Graphes n°8 : Evolution de la situation professionnelle selon la nationalité.

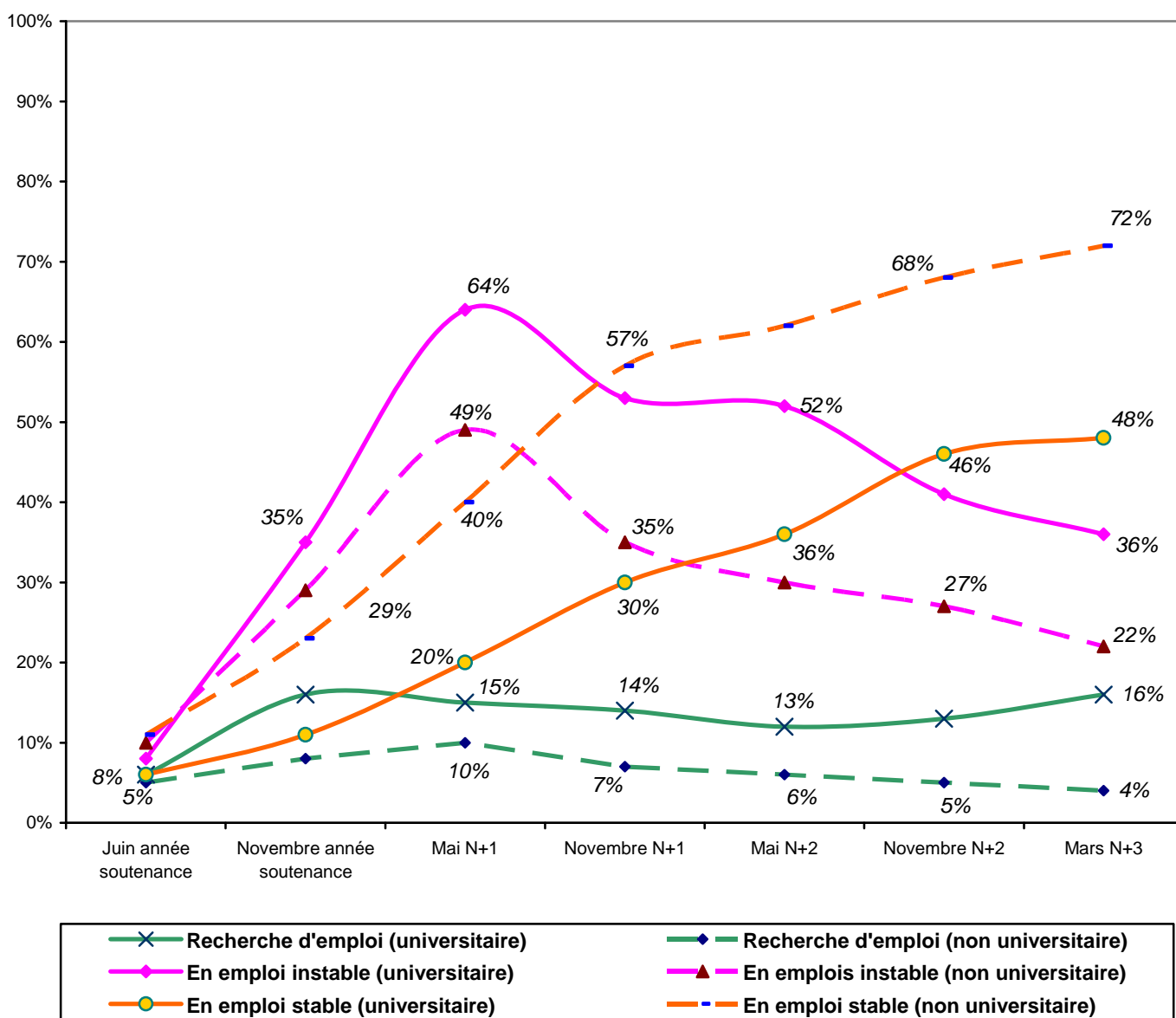


Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VIII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué.

☞ Selon le type de parcours effectué (parcours universitaire ou hors universitaire²), l'insertion professionnelle évolue différemment. Les docteurs ayant effectué un parcours universitaire sont plus touchés par les situations d'emplois instables et de recherche d'emploi que ceux qui étaient titulaires d'un titre d'école (d'ingénieurs essentiellement). Ces différences se font sentir dès la première année suivant l'obtention du doctorat. Ainsi, un an après la soutenance, 40% des docteurs ayant effectué un parcours hors universitaire sont déjà en situation d'emplois stables (fonctionnaire ou CDI) contre seulement 20% « des docteurs universitaires ». Ces taux passent respectivement à 72% et 48% à la fin de la période étudiée.

Graph n°9 : Evolution de la situation professionnelle selon le type de parcours effectué.



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

² Deux parcours ont été déterminés : un parcours universitaire : quand le Bac+2 et le Bac+5 ont été obtenus dans une université et un parcours hors universitaire composé de docteurs ayant effectué leur parcours en dehors d'une université (Bac+2 et Bac+5 compris également).

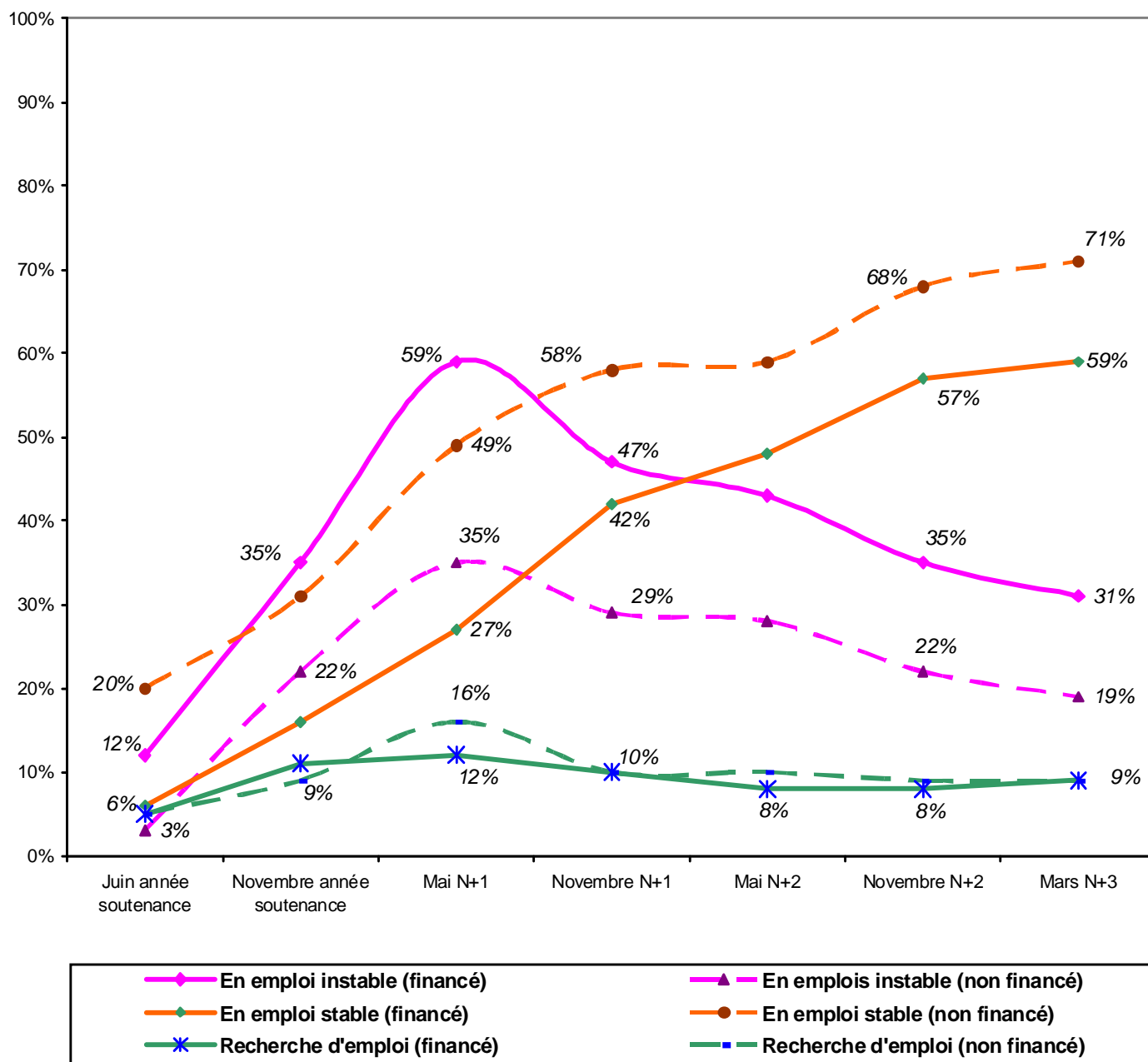
IX - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement.

☞ On observe que le taux de situation d'emplois stables est toujours plus important pour les docteurs non financés que pour les autres. Cela s'explique principalement par le fait que ces docteurs étaient déjà, pour une majorité, en situation d'emplois stables avant de soutenir leur doctorat (voire avant de l'entreprendre).

☞ A l'inverse le taux de situation d'emplois instables est plus important durant toute la période pour les docteurs financés.

☞ Le taux de chômage, évolue de la même façon, que les docteurs aient obtenu un financement ou pas ; il oscille trois ans après l'obtention du doctorat, entre 8 et 10 %.

Graphes n°10 : Evolution de la situation professionnelle selon le financement.



Chapitre 3

SITUATION 30 MOIS APRES L'OBTENTION DU DOCTORAT

I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B : le doctorat étant obtenu tout au long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention du doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).

☞ **91% des docteurs sont en emploi** 30 mois (en moyenne) après l'obtention d'un doctorat à Lille 1 en 2007, 2008, 2009 et 2010. Parmi les personnes en emploi, les deux tiers ont un emploi stable (statut de CDI ou de fonctionnaire) et un tiers est en situation d'emplois instables (statut contractuel ou CDD).

☞ Le taux de recherche d'emploi (quasi équivalent au taux de chômage) est de 8%. La comparaison des promotions 2007, 2008 et des promotions 2009 et 2010 semble montrer un impact de la crise économique et financière de 2008. Ainsi pour les deux premières promotions (2007, 2008) le taux de chômage est de 7% à la fin de la période tandis qu'il est de 9% pour les docteurs de 2009 et 2010.

☞ Les docteurs des SVST ont des taux de situation d'emplois instables et de recherche d'emploi les plus élevés (respectivement 48% et 14%). A l'inverse les docteurs de STSI subissent le moins de situations de chômage (Ils sont 2 fois moins à la recherche d'un emploi que l'ensemble des docteurs et 3,5 fois moins que les docteurs de SVST).

La comparaison hommes/femmes révèle un taux de recherche d'emploi plus important pour les femmes que pour les hommes. Les femmes ont été plus exposées au chômage en 2009 et 2010 : pour les promotions 2007 et 2008 le taux de chômage des femmes était de 9% alors que pour les promotions 2009, 2010 ce taux atteint 13%.

☞ Selon le type de Bac+5 obtenu, la situation 30 mois après l'obtention du doctorat est sensiblement différente. Le fait d'être diplômé d'une école d'ingénieurs³ protégerait mieux des situations d'emplois instables mais aussi et surtout des situations de recherche d'emploi⁴. En effet, les docteurs ayant obtenu un diplôme d'ingénieurs sont en situation de plein emploi (avec un taux de situation de recherche d'emploi de seulement 4%). 54% des docteurs ayant obtenu un master sont en situation d'emplois stable. Les docteurs titulaires d'un master sont 3 fois plus en situation de recherche d'emploi que leurs homologues titulaires d'un titre d'école.

☞ Les docteurs ayant obtenu un financement CIFRE connaissent l'insertion professionnelle la plus stable. 78% ont un emploi stable et seuls 14% sont en situation d'emplois instables. Seulement un bénéficiaire sur deux d'une allocation MRT connaît une situation d'emploi stable. Les allocataires MRT ont par ailleurs le taux de situation d'emploi instable le plus élevé (39%), ces derniers sont pour une partie dans la sphère académique, en position d'attente d'une situation stable (attente d'une titularisation notamment).

☞ La comparaison des docteurs de nationalité française et étrangère révèle un taux de situation de recherche d'emploi moins important chez les docteurs de nationalité française que chez les docteurs de nationalité étrangère. Les docteurs de nationalité française et étrangère ont des taux de situation d'emploi instables comparables (respectivement de 29% et 34%).

Pour information, les docteurs 2008 de la région Nord Pas-de-Calais⁵ ont un taux d'emploi stable plus élevé que celui des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 (72% contre 60%) ; le taux de chômage est également un peu plus faible (6% contre 8%). Comme pour les docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 le taux de chômage est le plus élevé chez les docteurs de SVST (11%).

³ Ecoles d'ingénieurs presque exclusivement mais il existe quelques diplômés d'écoles de commerce.

⁴ Cf. étude ProDoc du programme InterReg IV franco-wallon (2009-2012) : <http://pro-doc.org/actions/etude-transfrontaliere.html>

⁵ Rapport de l'ORES, « Les situations professionnelles en mars 2011 des diplômés de Doctorat sortis en 2008 de l'enseignement supérieur du Nord Pas-de-Calais ».

Tableau 5 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Situation professionnelle	En emploi stable	En emploi instable	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Ensemble	60%	31%	8%	1%	100%	804
Discipline SISE						
SSM	57%	32%	10%	1%	100%	222
STSI	67%	28%	4%	1%	100%	349
SVST	36%	48%	14%	2%	100%	134
S/total sciences	58%	33%	8%	1%	100%	705
SHS	72%	19%	7%	2%	100%	43
SEG	73%	16%	11%	-	100%	56
S/total SES	73%	17%	9%	1%	100%	99
Genre						
Homme	61%	31%	7%	1%	100%	536
Femme	56%	31%	12%	1%	100%	268
Type Bac+5*						
DEA Master recherche	54%	34%	12%	-	100%	525
École d'ingénieurs	74%	20%	4%	2%	100%	204
Financement du doctorat**						
Aucun financement	71%	19%	9%	1%	100%	97
MRT	51%	39%	10%	-	100%	230
CIFRE	78%	14%	8%	-	100%	78
BDI CNRS	63%	25%	11%	1%	100%	73
Nationalité						
Français	62%	29%	7%	2%	100%	486
Etrangers	55%	35%	9%	1%	100%	318

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 5 bis : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Situation professionnelle	En emploi	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Cumul de promotions					
2007, 2008	92%	7%	1%	100%	374
2009, 2010	90%	9%	1%	100%	430

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

II.1 Description générale des catégories d'emploi occupé.

☞ **28%** des docteurs de nationalité étrangère occupent des postes de maître de conférences ou des profils assimilés tels que des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur privé (en CDI) ou de l'enseignement étranger (fonctionnaires ou en CDI). Si pour les promotions 2007 et 2008, on compte 30% de maîtres de conférences et assimilés, cette catégorie ne représente plus qu'un quart des emplois occupés par les docteurs de 2009 et 2010.

Parallèlement, on remarque une montée en puissance de la catégorie des cadres techniques et ingénieurs. En effet, la proportion de cadres techniques et ingénieurs est équivalente à celle des maîtres de conférences et assimilés (28%). Cette tendance s'explique par une part plus importante des docteurs ingénieurs (28% des docteurs des promotions 2007, 2008, 2009 et 2010).

☞ 50% des docteurs des sciences économiques et sociales sont devenus maîtres de conférences et assimilés contre 25% chez les docteurs des filières scientifiques (c'est en particulier le cas de 60% des docteurs de SEG). Près de 50% des docteurs des SVST occupent des emplois de post doctorants ou de chercheurs contractuels ; la catégorie des post doctorants et chercheurs contractuels ne représente que 20%, environ, des emplois occupés par les autres docteurs en sciences (les docteurs des SSM et STSI).

☞ Les femmes et les hommes occupent des catégories d'emploi dans des proportions très proches ; les femmes sont un peu plus souvent chercheurs contractuels (27% contre 23%) et un peu moins souvent cadres techniques et ingénieurs (24% contre 34%).

☞ Les docteurs titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieurs sont logiquement plus souvent cadres techniques et ingénieurs que les titulaires d'un DEA ou d'un master recherche. Les titulaires d'un DEA/master recherche occupent davantage des postes de maîtres de conférences mais pas dans des proportions beaucoup plus importantes ; ces derniers sont en revanche plus souvent post doctorants ou chercheurs contractuels.

☞ Il est à noter que 20% des docteurs qui n'ont pas été financés sont professeurs du secondaire et du primaire ; ces derniers occupaient, la plupart du temps, cet emploi avant l'obtention du doctorat. Les docteurs financés par une Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE) sont dans une grande majorité (près de 70%) employés à des postes de cadres techniques et ingénieurs. Pour information, si l'on croise le financement avec le type de bac+5 obtenu, on note que 54% des bénéficiaires d'une CIFRE sont également diplômés d'une école d'ingénieurs (données non représentées).

☞ En termes de catégorie d'emploi occupé, il apparaît que les docteurs de nationalité étrangère occupent plus fréquemment des postes de maîtres de conférences et profils assimilés (exercés à l'étranger en particulier) que les docteurs de nationalité française (34% chez les docteurs de nationalité étrangère et 24% chez les docteurs de nationalité française).

Pour information, on compte parmi les docteurs 2008 de la région Nord Pas-de-Calais⁶ un peu plus de maîtres de conférences et assimilés que chez les docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 (32% contre 28%) ; on observe en revanche un peu moins de cadres techniques et ingénieurs (23% contre 28%) et la part des post-doctorants est plus faible (17% contre 25%).

⁶Rapport de l'ORES, « Les situations professionnelles en mars 2011 des diplômés de Doctorat sortis en 2008 de l'enseignement supérieur du Nord Pas-de-Calais ».

Tableau 6 : Catégorie d'emploi exercé 30 mois l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Ensemble	28%	5%	25%	3%	5%	1%	4%	28%	1%	100%	731
Discipline SISE											
SSM	23%	8%	24%	5%	7%	1%	1%	30%	1%	100%	198
STSI	31%	4%	20%	2%	2%	2%	3%	36%	-	100%	330
SVST	14%	5%	47%	3%	4%	1%	3%	21%	2%	100%	115
S/total sciences	25%	5%	26%	3%	4%	1%	2%	32%	1%	100%	643
SHS	39%	5%	13%	5%	21%	3%	8%	3%	3%	100%	38
SEG	60%	-	12%	-	6%	2%	14%	6%	-	100%	50
S/total SES	51%	2%	12%	2%	13%	2%	13%	4%	1%	100%	88
Genre											
Homme	28%	5%	23%	3%	5%	1%	4%	30%	1%	100%	497
Femme	30%	5%	27%	3%	5%	2%	3%	24%	1%	100%	234
Type Bac+5**											
DEA Master recherche	28%	4%	28%	4%	7%	2%	4%	23%	-	100%	465
École d'ingénieurs	22%	7%	16%	1%	1%	2%	4%	47%	-	100%	195
Financement du doctorat*											
Aucun financement	30%	6%	16%	4%	20%	6%	3%	14%	1%	100%	86
MRT	30%	5%	32%	4%	4%	1%	3%	21%	-	100%	208
CIFRE	6%	7%	11%	-	-	3%	4%	69%	-	100%	71
BDI CNRS	37%	5%	22%	-	2%	2%	5%	27%	-	100%	64
Nationalité											
Français	24%	6%	23%	3%	8%	2%	3%	30%	1%	100%	449
Étrangers	34%	5%	26%	4%	1%	-	4%	25%	1%	100%	284

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire et du primaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 6 bis : Catégorie d'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Cumul de promotions											
2007, 2008	31%	3%	23%	2%	4%	3%	3%	30%	1%	100%	343
2009, 2010	26%	7%	26%	3%	5%	-	5%	27%	1%	100%	388

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire et du primaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

Tableau 6 bis : Evolution du type de diplôme Bac+5 obtenu selon la filière du doctorat.

- Promotions 2003 à 2010 -

Type dipl. Bac+5	SSM			STSI			SVST			SHS SEG		
	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3
Promotions												
DEA/Master recherche	77%	64%	79%	60%	56%	53%	94%	98%	92%	92%	96%	100%
Ecole d'ingénieurs	23%	36%	21%	39%	44%	47%	4%	2%	8%	4%	4%	-

Pr.1 : docteurs 2003, 2004, 2005

Pr.2 : docteurs 2007, 2008

Pr.3 : docteurs 2009, 2010

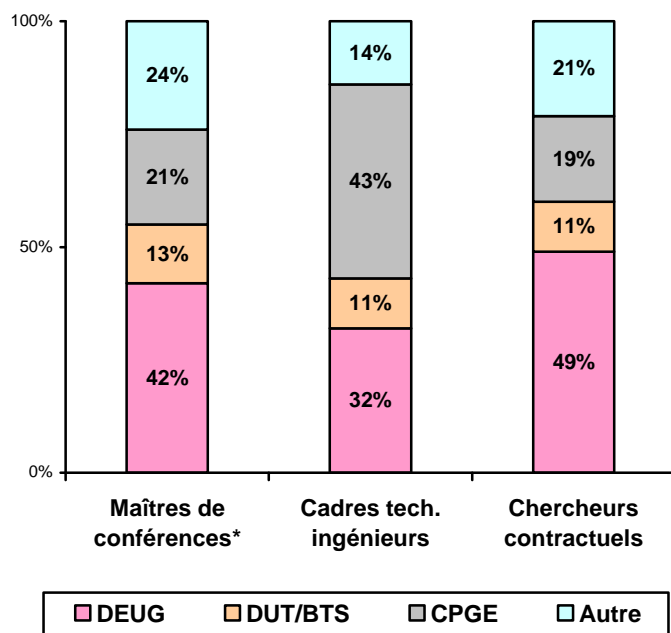
Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

☞ La part des docteurs de STSI, diplômés d'une école d'ingénieurs est passée de 39% pour les promotions 2003, 2004 et 2005 à 47% pour les promotions 2009 et 2010.

☞ Les diplômés d'un master restent largement majoritaires (92%) au sein des docteurs de SVST. C'est également le cas pour les docteurs en sciences économiques et sociales.

II-2 Description détaillée des catégories d'emploi les plus représentées.

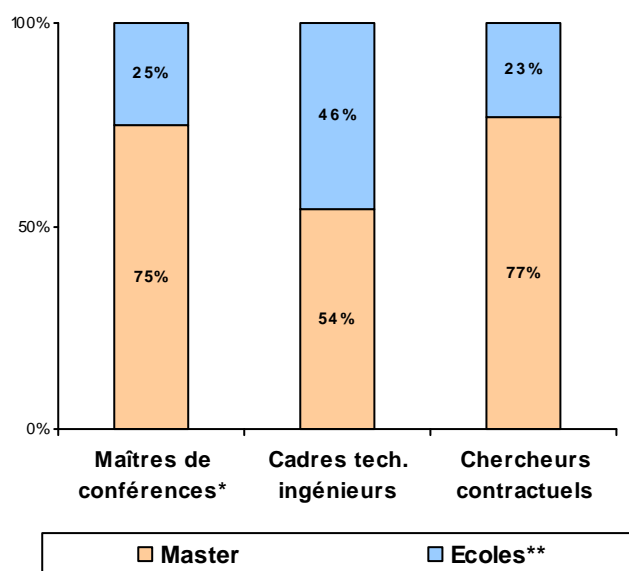
Graph n°11 : Type de bac+2 obtenu selon la catégorie d'emploi



43% des docteurs employés en tant que cadres techniques et ingénieurs ont effectué un Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) alors que cela est le cas de 21% des maîtres de conférences* et 19% des chercheurs contractuels. A l'inverse, les maîtres de conférences et les chercheurs contractuels ont plus souvent obtenu un DEUG (respectivement 42% et 49%). Les docteurs titulaires d'un DUT ou d'un BTS ne représentent qu'une faible part des catégories d'emploi étudiées (entre 11% et 13%).

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

Graph n°12 : Type de Bac+5 obtenu selon la catégorie d'emploi.



75% des maîtres de conférences* ont obtenu un master contre 54% des cadres techniques et ingénieurs ; les chercheurs contractuels ont majoritairement obtenu un master (64%) : on voit encore une fois les deux profils différents se dégager (universitaires et hors universitaires).

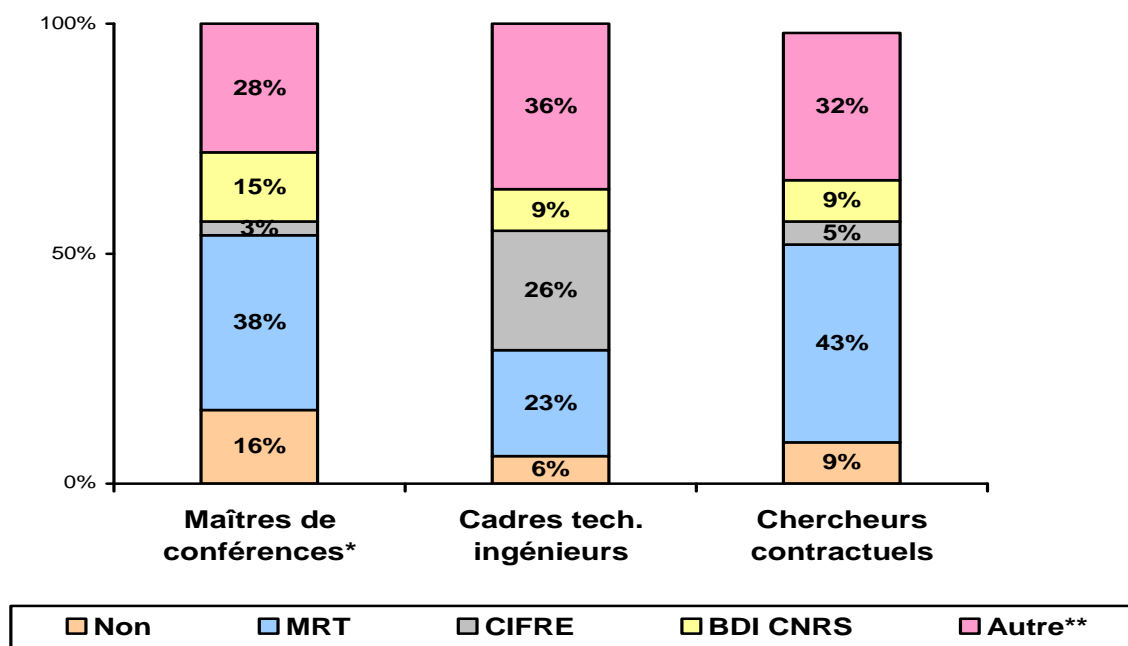
Notons que parmi les maîtres de conférences titulaires d'un master 61% l'ont obtenu à Lille 1 contre 56% des chercheurs contractuels et 49% des cadres techniques et ingénieurs (données non représentées).

* Maîtres de conférences et professions assimilées de l'enseignement sup. privé en CDI et de l'enseignement sup. étranger fonctionnaires ou en CDI.

** Ecoles d'ingénieurs très essentiellement.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

Graph n°13 : Type de financement obtenu selon la catégorie de l'emploi occupé.



* Maîtres de conférences et professions assimilées de l'enseignement sup. privé en CDI et de l'enseignement sup. étranger fonctionnaires ou en CDI.

** Les autres financements sont essentiellement composés de financements accordés aux docteurs de nationalité étrangère par leur pays d'origine (60%) et de bourses accordées par différents organismes (38%).

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

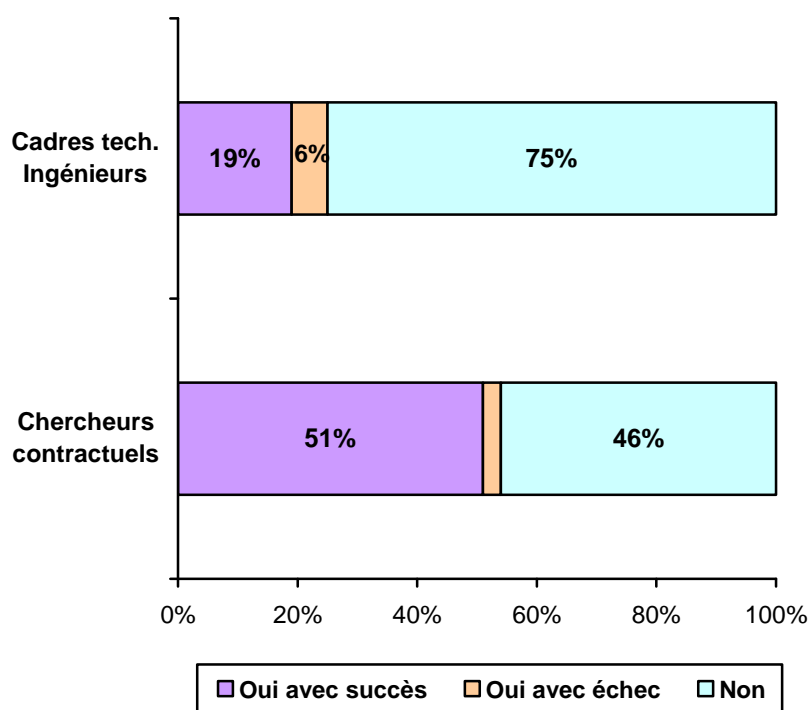
Les maîtres de conférences* et les chercheurs contractuels ont principalement été financés par une allocation MRT (respectivement 38% et 43%). Assez logiquement, on observe significativement plus de docteurs financés par une CIFRE chez les cadres techniques et ingénieurs (26%). Les BDI représentent entre 9% et 15% des financements accordés. En outre, c'est chez les maîtres de conférences que l'on trouve le plus de docteurs non financés (16%) ; ces derniers étaient, pour une partie, déjà en emploi avant l'obtention du doctorat (voire avant de commencer la thèse). Enfin, les « autres » financements représentent pour chaque catégorie d'emploi près de 30% des financements accordés.

II-3 La préparation aux missions d'enseignement et le concours de maîtres de conférences.

Les docteurs ayant occupé à la fois des fonctions d'ATER et de moniteur CIES occupent significativement plus de postes de maîtres de conférences que les docteurs ayant seulement été moniteurs CIES : 33% des docteurs devenus maîtres de conférences ont été ATER et 61% ont été ATER et/ou moniteur CIES ; le fait d'avoir été ATER avantagerait l'obtention du concours de maître de conférences.

Parmi les docteurs en emploi en tant que chercheurs contractuels, 42% ont tenté un concours de la fonction publique (28% le concours de maître de conférences et 14% dans la recherche publique). Le statut de cadres techniques et ingénieurs semble être un statut pleinement choisi puisque près de 88% d'entre eux n'ont pas passé de concours de la fonction publique (données non représentées).

Graph n°14 : présentation à la qualification CNU



De plus, 54% des chercheurs contractuels ont passé la qualification CNU et 51% l'ont obtenu ; cela confirme l'intérêt porté pour le métier de maîtres de conférences. En revanche, la plupart des cadres techniques et ingénieurs n'ont pas passé cette qualification (82%). On peut ainsi émettre l'hypothèse que la plupart des chercheurs contractuels sont en position d'attente de postes stables au sein de la sphère académique.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

☞ **65% des docteurs** de 2007, 2008, 2009 et 2010 travaillent dans le secteur public, 30 mois (en moyenne) après l'obtention du doctorat. 35% des docteurs exercent une activité dans le secteur privé.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010 on remarque que la part des emplois occupés dans le secteur privé a augmenté passant de 30% à 36% des emplois occupés.

☞ Parmi les docteurs des disciplines scientifiques, les docteurs des STSI sont le plus fréquemment en emploi dans le secteur privé (c'est le cas pour 40% d'entre eux). A l'inverse, 84% des docteurs de SHS travaillent dans le secteur public.

☞ La comparaison entre les hommes et les femmes montre que les femmes sont légèrement plus en emploi dans le secteur public que les hommes (70% des femmes contre 64% des hommes).

☞ Les docteurs ingénieurs sont plus souvent en emploi dans le secteur privé que les titulaires d'un DEA/master recherche. 48% des docteurs ingénieurs travaillent dans le secteur privé. A l'inverse, plus des deux tiers des titulaires d'un DEA/master recherche sont en emploi dans le secteur public.

☞ De la même manière, 70% des docteurs ayant bénéficié d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche se sont insérés dans le secteur privé, 30 mois environ après l'obtention du doctorat ; ce type de financement les destine plus particulièrement à travailler dans le secteur privé.

☞ On ne remarque pas de différences notables entre les docteurs de nationalité française et les docteurs de nationalité étrangère.

Pour information, les docteurs 2008 de la région Nord Pas-de-Calais⁷ travaillent autant dans le secteur public que les docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 (65% également) et la part des docteurs cadres techniques et ingénieurs employés dans le secteur privé est plus importante (58% contre 48%).

⁷ Rapport de l'ORES, « Les situations professionnelles en mars 2011 des diplômés de Doctorat sortis en 2008 de l'enseignement supérieur du Nord Pas-de-Calais »..

Tableau 7 : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Secteur d'emploi	Public	Privé et associatif**	Total	Effectif
Ensemble	65%	35%	100%	722
Discipline SISE				
SSM	70%	30%	100%	195
STSI	60%	40%	100%	326
SVST	73%	27%	100%	112
S/total sciences	66%	34%	100%	633
SHS	84%	16%	100%	38
SEG	63%	37%	100%	51
S/total SES	72%	28%	100%	89
Genre				
Homme	64%	36%	100%	492
Femme	70%	30%	100%	230
Type Bac+5*				
DEA Master recherche	72%	28%	100%	461
École d'ingénieurs	52%	48%	100%	191
Financement du doctorat**				
Aucun financement	74%	26%	100%	84
MRT	77%	23%	100%	207
CIFRE	30%	70%	100%	71
BDI CNRS	71%	29%	100%	62
Nationalité				
Français	67%	33%	100%	440
Etrangers	66%	34%	100%	282

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

** Y compris enseignement sup. privé.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 7 bis : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Secteur d'emploi	Public	Privé et Associatif***	Total	Effectif
Cumul de promotions				
2007, 2008	70%	30%	100%	338
2009, 2010	64%	36%	100%	384

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

III.1 Impact de la participation aux Doctoriales⁸ sur le secteur d'emploi.

☞ Globalement, la majeure partie des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 n'ont pas suivi de doctoriales durant leur cursus de doctorat (77%).

☞ Si les docteurs en emploi dans le secteur privé ont un peu plus participé aux Doctoriales que ceux en emploi dans le secteur public (27% contre 20%), l'écart n'est pas significatif sur le plan statistique pour affirmer que la participation aux doctoriales influence le secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat⁹.

☞ Les docteurs devenus cadres techniques et chercheurs contractuels ont un peu plus participé aux Doctoriales que les maîtres de conférences et les chercheurs contractuels (25% contre

Tableau 7 ter : Participation aux Doctoriales.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Participation aux Doctoriales	Oui	Non	Total	Effectif
Ensemble	23%	77%	100%	639
Secteur d'emploi				
Public	20%	80%	100%	364
Privé	27%	73%	100%	202
Catég. Professionnelle*				
Maître de conférences	20%	80%	100%	145
Chercheurs contractuels	23%	77%	100%	163
Cadre tech. et ingénieurs.	25%	75%	100%	177

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

⁸ L'objectif des Doctoriales est de préparer les doctorants à intégrer l'entreprise via des séminaires professionnels.

⁹ Valeur du test du khi deux proche de 0.

IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat

☞ **Un tiers** des docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 travaillent à l'étranger. La part des docteurs travaillant à l'étranger a augmenté de 7 points entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010. Cela tient essentiellement à l'augmentation, entre ces deux périodes, du nombre de docteurs de nationalité étrangère (un docteur sur deux pour la promotion 2010 notamment).

☞ Hormis la métropole lilloise, la région Nord Pas-de-Calais emploie peu les docteurs de l'Université : ils ne sont au total que 7% à occuper un emploi (hors de la métropole lilloise). 24% des docteurs interrogés travaillent dans la métropole lilloise.

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales travaillent beaucoup plus fréquemment dans la région que les docteurs des filières scientifiques (53% contre 29%) ; c'est particulièrement le cas d'un docteur sur deux en sciences économiques et de gestion (SEG). A l'inverse, parmi les docteurs en sciences, 50% des docteurs en SVST travaillent à l'étranger.

☞ Près de la moitié des docteurs devenus cadres techniques ou ingénieurs occupe un poste en France, en dehors de la région Nord Pas-de-Calais. On retrouve assez logiquement cette tendance au niveau des docteurs diplômés d'une école d'ingénieurs (49%).

☞ 50% des docteurs qui n'ont pas bénéficié de financement occupent un emploi dans la région (avec plus d'un tiers dans la métropole lilloise). Les docteurs qui ont été financés par une Convention Industrielle de Formation par la Recherche travaillent majoritairement en dehors de la région (60%) et principalement en France (34%, hors région parisienne) ; on remarque que ces bénéficiaires d'une CIFRE sont ceux qui travaillent le moins à l'étranger.

☞ La comparaison entre le lieu d'emploi des femmes et des hommes ne fait pas apparaître de disparités importantes.

☞ Plus de la moitié (55%) des docteurs de nationalité étrangère sont en emploi à l'étranger. A noter enfin qu'aucun docteur de nationalité étrangère ne travaille dans le Pas-de-Calais.

Pour information, les docteurs 2008 de la région Nord Pas-de-Calais¹⁰ travaillent significativement plus dans cette même région (50% contre 30% des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 ; la part des docteurs occupant un emploi à l'étranger est sensiblement la même (19% contre 20%).

¹⁰ Rapport de l'ORES, « Les situations professionnelles en mars 2011 des diplômés de Doctorat sortis en 2008 de l'enseignement supérieur du Nord Pas-de-Calais »..

Tableau 8 : Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Lieu d'emploi	Métrop. lilloise	Autre Nord	Pas- de- Calais	Région paris.	Autre région France	Étranger	Total	Effect.
Ensemble	24%	4%	3%	14%	22%	33%	100%	705
Discipline SISE								
SSM	23%	4%	4%	17%	20%	32%	100%	192
STSI	24%	4%	2%	14%	24%	32%	100%	317
SVST	15%	3%	1%	13%	18%	50%	100%	111
S/total sciences	22%	4%	3%	15%	21%	35%	100%	620
SHS	34%	8%	5%	8%	32%	13%	100%	38
SEG	49%	7%	2%	4%	13%	25%	100%	47
S/total SES	42%	8%	3%	7%	20%	20%	100%	85
Genre								
Homme	25%	4%	3%	14%	22%	32%	100%	478
Femme	23%	5	1%	15%	20%	36%	100%	227
Type Bac+5**								
DEA Master recherche	28%	5%	2%	13%	21%	31%	100%	449
École d'ingénieurs	22%	5%	3%	20%	29%	21%	100%	189
Financement du doctorat*								
Aucun financement	34%	10%	7%	7%	12%	30%	100%	82
MRT	28%	5%	1%	14%	20%	32%	100%	204
CIFRE	22%	3%	1%	24%	34%	16%	100%	71
BDI CNRS	25%	2%	5%	12%	35%	21%	100%	57
Catég. professionnelle*								
Maîtres de conférences**	32%	4%	1%	8%	17%	38%	100%	198
Chercheurs contractuels	13%	3%	1%	11%	23%	49%	100%	209
Cadres tech. et ingénieurs	19%	4%	3%	25%	26%	23%	100%	198
Nationalité								
Français	29%	6%	4%	15%	26%	20%	100%	431
Etrangers	17%	2%	-	13%	14%	55%	100%	274

* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

V - Salaire net mensuel 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B. : les indicateurs présentés sont calculés auprès des personnes en emploi à temps plein en France ; les primes et avantages sont inclus dans la mesure de leur déclaration ; les indicateurs tiennent compte du nombre de mois de salaire perçu (éventuellement supérieur à 12).

☞ 30 mois environ après l'obtention du doctorat, les docteurs des promotions 2007, 2008, 2009, 2010 gagnent en moyenne 2300 €. Le salaire médian¹¹ s'élève à 2200 €.

☞ Les docteurs de SVST sont ceux dont les salaires moyen et médian sont les moins élevés (respectivement 2160 € et 2100 €). Cela tient aux nombreux postes de chercheurs contractuels occupés par les docteurs de SVST. Leurs salaires montrent cependant la moins grande dispersion (écart-type le plus faible : 340 €).

☞ Des écarts existent également entre le salaire des hommes et des femmes ; ils restent cependant faibles : un peu plus de 100 €.

☞ Les docteurs ayant bénéficié d'une allocation MRT et/ou diplômé d'un DEA/master recherche ont un salaire moyen et un salaire médian inférieurs aux docteurs financés par une Convention Industrielle de Formation par la Recherche et/ou diplômés d'une école d'ingénieurs (+ 170 € au profit des docteurs ingénieurs) mais ces derniers travaillent davantage dans le secteur privé et dans la région parisienne.

☞ Ces disparités se retrouvent logiquement entre les docteurs devenus cadres techniques et ingénieurs et les autres catégories d'emploi (maîtres de conférences et chercheurs contractuels) avec des salaires moyens qui diffèrent entre 300 et 400 €.

☞ D'une manière plus générale les docteurs travaillant dans le secteur privé gagnent en moyenne 400 € de plus que ceux occupant des postes dans le secteur public. Cet écart existe mais est plus faible en ce qui concerne les salaires médians (2400 € contre 2150 €).

☞ Le lieu d'emploi influence le niveau des salaires. Ainsi, les docteurs en emploi en région parisienne ont un salaire médian plus élevé que ceux travaillant dans les autres régions de France et notamment dans la métropole lilloise (260 € au profit des salariés de la région parisienne par rapport à ceux employés dans la métropole lilloise).

Pour information, les docteurs 2008 de la région Nord Pas-de-Calais¹² ont un salaire médian proche de celui des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de Lille 1 (2227 € contre 2200 €). Enfin hommes et femmes ne se différencient pas en termes de salaire médian (respectivement 2250 € contre 2201 €) et seulement 74 € sépare le salaire médian des docteurs titulaires d'un titre d'ingénieur de celui des docteurs diplômés d'un master.

¹¹ Le salaire médian est le salaire qui coupe la population en deux parties égales.

¹² Rapport de l'ORES, « Les situations professionnelles en mars 2011 des diplômés de Doctorat sortis en 2008 de l'enseignement supérieur du Nord Pas-de-Calais »..

Tableau 9 : indicateurs du salaire net mensuel exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Indicateurs du salaire	Moyenne	Médiane	Écart type	Effectif
Ensemble	2300	2200	500	384
Discipline SISE				
SSM	2280	2200	560	116
STSI	2330	2250	460	174
SVST	2160	2100	340	42
S/total sciences	2300	2200	490	332
SHS*	2290	2200	660	27
SEG*	2400	2230	490	25
S/total SES	2350	2200	580	52
Genre				
Homme	2350	2280	530	267
Femme	2180	2130	390	117
Type Bac+5**				
DEA Master recherche	2250	2200	480	258
École d'ingénieurs	2410	2370	530	127
Financement du doctorat**				
Aucun financement	2530	2500	750	38
MRT	2210	2200	440	122
CIFRE	2430	2480	380	56
BDI CNRS	2230	2100	500	43
Catég. professionnelle**				
Maîtres de conférences***	2180	2200	280	103
Chercheurs contractuels	2090	2010	330	85
Cadres tech. et ingénieurs	2480	2400	410	130
Secteur d'emploi**				
Public	2200	2150	470	231
Privé	2470	2400	510	150
Lieu d'emploi**				
Métropole lilloise	2180	2140	470	132
Région parisienne	2430	2400	500	80
Autre région de France	2270	2200	510	132

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

VI.1 Jugement global

☞ **93% des docteurs** en emploi 30 mois après l'obtention du doctorat se déclarent globalement satisfaits (48%) ou tout à fait satisfaits (45%) de leur emploi. Dans l'ensemble le taux d'insatisfaction reste donc très faible, avec seulement 7% d'insatisfaits.

☞ Parmi les docteurs des filières scientifiques, les docteurs des SVST apparaissent les plus insatisfaits de leur emploi (15% d'entre eux). Le même constat peut être établi pour les docteurs des SHS parmi les docteurs en sciences économiques et sociales.

☞ Les docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs ont un taux de satisfaction (tout à fait satisfait à satisfait) qui se rapproche des 100% (98%). Ce taux est plus élevé que celui des docteurs diplômés d'un DEA ou d'un master recherche (90%).

☞ Seuls 2% des docteurs devenus maîtres de conférences ne sont pas globalement satisfaits de leur emploi. Assez logiquement le taux de satisfaction globale des cadres techniques et ingénieurs (95%) est proche de celui des docteurs diplômés d'une école d'ingénieurs. Malgré l'instabilité caractéristique des emplois de post doctorants ou de chercheurs contractuels, seuls 6% des docteurs qui occupent ce type de poste se déclarent globalement insatisfaits de leur emploi.

☞ Le secteur d'emploi ne semble pas influencer le jugement global porté sur l'emploi exercé.

Tableau 10 : Satisfaction portée sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Satisfaction globale	Tout à fait satisfait	Satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble	45%	48%	7%	100%	433
Discipline SISE					
SSM	46%	49%	5%	100%	125
STSI	42%	54%	4%	100%	191
SVST	55%	30%	15%	100%	57
S/total sciences	45%	49%	6%	100%	373
SHS*	33%	52%	15%	100%	27
SEG	61%	33%	6%	100%	33
S/total SES	48%	42%	10%	100%	60
Genre					
Homme	46%	46%	8%	100%	295
Femme	45%	53%	2%	100%	138
Type Bac+5**					
DEA Master recherche	43%	47%	9%	100%	280
École d'ingénieurs	50%	48%	2%	100%	146
Financement du doctorat**					
Aucun financement*	44%	46%	10%	100%	52
MRT	50%	44%	6%	100%	131
CIFRE	39%	49%	12%	100%	61
BDI CNRS	47%	51%	2%	100%	43
Catég. professionnelle**					
Maîtres de conférences***	61%	34%	2%	100%	91
Chercheurs contractuels	41%	53%	6%	100%	102
Cadres tech. et ingénieurs	45%	50%	5%	100%	167
Secteur d'emploi**					
Public	46%	47%	6%	100%	233
Privé	44%	49%	6%	100%	195
Lieu d'emploi**					
Métropole lilloise	51%	41%	8%	100%	118
Région parisienne*	37%	55%	8%	100%	25
Autre région de France	45%	51%	4%	100%	114
Étranger	47%	48%	5%	100%	80

* Fourni pour information ; non valide statistiquement.80

** Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

*** Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI.2 Jugements détaillés

☞ 96% des docteurs en emploi 30 mois après l'obtention du doctorat sont satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec leurs collègues. L'autonomie qui leur est accordée est également source de satisfaction, 94% s'en déclarent d'ailleurs satisfaits ou très satisfaits.

☞ L'insatisfaction des docteurs provient principalement du salaire et des perspectives de carrière (35% d'insatisfaits environ pour ces deux variables).

☞ Le taux d'insatisfaction le plus important concerne la part des travaux de recherche, jugée insuffisante pour 42% des docteurs de SES (SHS +SEG).

Tableau 11 : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Satisfaction	Très satisfait & Satisfait	Peu satisfait & Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble				
Autonomie	94%	6%	100%	465
Part travaux de recherche	76%	24%	100%	448
Salaire	65%	34%	100%	466
Lieu d'emploi	84%	16%	100%	465
Perspectives de carrière	69%	31%	100%	460
Relations avec collègues	96%	4%	100%	458
Sciences				
Autonomie	96%	4%	100%	398
Part travaux de recherche	79%	21%	100%	399
Salaire	66%	34%	100%	401
Lieu d'emploi	85%	15%	100%	399
Perspectives de carrière	69%	31%	100%	397
Relations avec collègues	98%	2%	100%	396
SES				
Autonomie	84%	16%	100%	67
Part travaux de recherche	58%	42%	100%	65
Salaire	65%	35%	100%	66
Lieu d'emploi	83%	17%	100%	66
Perspectives de carrière	67%	33%	100%	63
Relations avec collègues	86%	14%	100%	62

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

☞ Le premier point d'insatisfaction reste au niveau du salaire chez les maîtres de conférences et les cadres techniques et ingénieurs. Les maîtres de conférences restent les plus insatisfaits (peu ou pas satisfaits) de leur salaire avec 38% de mécontents,

☞ A l'inverse et comme pour la tendance générale, les docteurs sont le plus satisfaits de l'autonomie dans leur emploi ainsi que des relations entretenues avec les collègues, quelle que soit la catégorie professionnelle de l'emploi exercé 30 après l'obtention du doctorat.

☞ Près d'un docteur sur deux occupant un emploi de chercheurs contractuels (47%) s'estime insatisfait des perspectives de carrières qu'il entrevoit. Cela tient principalement à l'instabilité qui caractérise cette catégorie d'emploi et qui ne laisse que peu de place pour une titularisation.

Tableau 11 bis : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat selon la catégorie d'emploi

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 -

Satisfaction	Très satisfait Satisfait	Peu satisfait Pas satisfait	Total	Effectif
Maîtres de conférences*				
Autonomie	95%	5%	100%	100
Part travaux de recherche	74%	26%	100%	106
Salaire	62%	38%	100%	102
Lieu d'emploi	88%	12%	100%	102
Perspectives de carrière	79%	21%	100%	100
Relations avec collègues	96%	4%	100%	102
Chercheurs contractuels**				
Autonomie	95%	5%	100%	121
Part travaux de recherche	94%	6%	100%	117
Salaire	72%	28%	100%	121
Lieu d'emploi	86%	14%	100%	119
Perspectives de carrière	53%	47%	100%	120
Relations avec collègues	95%	5%	100%	118
Cadres techn. & ingénieurs				
Autonomie	96%	4%	100%	167
Part travaux de recherche	72%	28%	100%	156
Salaire	66%	34%	100%	168
Lieu d'emploi	83%	17%	100%	167
Perspectives de carrière	75%	25%	100%	166
Relations avec collègues	97%	3%	100%	166

* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

** Et « post-docs ».

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

VI.3 Jugements portés a posteriori sur l'inscription en doctorat.

VI.3.1 Jugement global

☞ 74% des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010 de l'université de Lille 1 se réinscriraient en doctorat si cela était à refaire ; 16% ne retenteraient pas l'expérience ; les indécis représentent donc 10% de la population étudiée.

☞ Les moins satisfaits de l'expérience du doctorat sont les docteurs de SVST ; 30% d'entre eux affirment que si cela était à refaire, ils ne réaliseraient pas de doctorat. Ce taux important est en partie dû à l'instabilité de leur situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat. A l'inverse, 80% des docteurs de STSI renouvelleraient l'expérience du doctorat.

☞ 21% des femmes ne referaient pas de doctorat contre 13% des hommes.

☞ Les docteurs diplômés d'une école d'ingénieurs retenteraient plus volontiers l'expérience du doctorat que les docteurs titulaires d'un master (80% contre 71%) ; on compte aussi parmi ces derniers 18% qui ne recommenceraient pas leur doctorat.

☞ 76% des docteurs financés durant leur doctorat recommenceraient leur doctorat, avec du recul contre 64% des docteurs n'ayant pas obtenu de financement ; les conditions de réalisation du doctorat semble donc influencer le jugement a posteriori sur l'inscription en doctorat.

☞ 85% des docteurs employés en tant que maîtres de conférences referaient une thèse de doctorat, ce taux est plus élevé que celui des chercheurs contractuels (74%) et des cadres techniques et ingénieurs (73%).

☞ Les docteurs travaillant dans le secteur public recommenceraient davantage l'expérience du doctorat que les docteurs travaillant dans le secteur privé (85% contre 72%).

Tableau 12 : Jugements portés a posteriori sur l'inscription en doctorat.

« Avec du recul referiez-vous une thèse ? »	Oui	Non	Ni oui Ni non	Total	Effectif
Ensemble	74%	16%	10%	100%	546
Discipline SISE					
SSM	76%	13%	12%	100%	167
STSI	81%	12%	8%	100%	220
SVST	57%	30%	12%	100%	82
S/total sciences	75%	15%	10%	100%	469
SHS	70%	21%	9%	100%	33
SEG	68%	18%	14%	100%	44
S/total SES	68%	19%	13%	100%	77
Genre					
Homme	78%	13%	9%	100%	364
Femme	67%	21%	13%	100%	182
Type Bac+5					
DEA Master recherche	71%	18%	11%	100%	372
École d'ingénieurs	81%	12%	7%	100%	170
Financement du doctorat					
Aucun financement	64%	16%	20%	100%	69
MRT	73%	19%	8%	100%	173
CIFRE	82%	8%	10%	100%	67
BDI CNRS	80%	15%	5%	100%	59
Catég. professionnelle					
Maîtres de conférences	86%	7%	7%	100%	113
Chercheurs contractuels	74%	13%	14%	100%	110
Cadres tech. et ingénieurs	73%	17%	10%	100%	173
Secteur d'emploi					
Public	85%	10%	5%	100%	204
Privé	72%	15%	13%	100%	138
Nationalité					
Français	77%	14%	9%	100%	381
Etrangers	69%	17%	13%	100%	165

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

VI.3.2 Jugement détaillé.

☞ On note que parmi les docteurs qui renouvelleraient l'expérience du doctorat, 46% déclarent que la thèse a été pour eux un enrichissement personnel et/ou professionnel ; 15% estiment avoir une « bonne » insertion professionnelle mais aussi une insertion qui correspond au projet professionnel élaboré lors de l'inscription en thèse. La qualité de la formation doctorale et son utilité tout au long de leur vie professionnelle (autonomie dans le travail accompli, avoir mené un projet durant 3 ans) a souvent été avancée parmi les docteurs qui avec du recul se réinscriraient en doctorat.

☞ Parmi les docteurs qui ont répondu non à la question : « *Avec du recul referiez-vous une thèse ?* », le sentiment de déclassement et le manque de débouché à la suite du doctorat ont souvent été soulignés (27% des personnes qui ont répondu non). En effet, la plupart de ces personnes nous ont d'ailleurs fait remarquer que le diplôme de doctorat est peu valorisé, plus particulièrement dans le secteur privé¹³ et ce au profit des jeunes sortants de l'enseignement supérieur avec un diplômé d'un Bac+5 d'une école d'ingénieurs. Les difficultés financières ainsi que les différentes contraintes liées à l'engagement dans un doctorat (temps consacré, difficultés de l'exercice, conséquences sur l'avancement de la carrière professionnelle et sur la vie personnelle...) ont également été mises en avant.

¹³ Cela renvoie aux conclusions de l'étude ProDoc du programme InterReg IV franco-wallon (2009-2012) cf. note page22.

TABLE DES MATIERES

Répertoire des sigles	3
Chapitre 1 : Présentation de l'étude	5
I - Les objectifs de l'étude.....	6
II - La population étudiée	6
III - Techniques d'enquête et taux de réponse	6
IV - La pondération des fichiers et leur traitement	8
V - Regroupements disciplinaires	8
VI - Description de la population étudiée	9
Chapitre 2 : Processus d'insertion professionnelle	11
I - Evolution des situations de l'ensemble des docteurs.....	12
II - Evolution des situations d'emplois stables	13
III - Evolution des situations d'emplois instables	14
IV - Evolution des situations de recherche d'emploi	15
V - Evolution de l'insertion professionnelle selon la promotion du doctorat.....	16
VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre.....	17
VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon la nationalité.....	18
VIII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué.....	19
IX - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement obtenu	20
Chapitre 3 : Situation 30 mois après l'obtention du doctorat	21
I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat	23
II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.....	25
III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.....	31
IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat	35
V - Salaire net mensuel 30 mois après l'obtention du doctorat.....	37
VI - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat	39

